

LA FAUTE AU COUT DU CAPITAL ET NON AU COUT DU TRAVAIL

I- On nous dit qu'en Allemagne le « cout du travail » est plus faible qu'en France

C'est faux! En 2008, le cout horaire de main d'œuvre (CHMO) dans l'industrie était:

| | |
|-------------------------|---------------|
| - France..... | 33,2 € |
| - <u>Allemagne.....</u> | <u>33,4 €</u> |

(Source: INSEE-Eurostat)

En 2010, dans la construction automobile, le CHMO était:

| | |
|-------------------------|----------------|
| - France..... | 40,6 \$ |
| - <u>Allemagne.....</u> | <u>43,8 \$</u> |

(Source: Département du travail des États-Unis)

C'est faux! En 2008, le salaire annuel brut moyen des salariés à temps plein de l'industrie et des services était de :

| | |
|-------------------------|-----------------|
| - France..... | 32 826 € |
| - <u>Allemagne.....</u> | <u>43 942 €</u> |

(Source :Commission des comptes de la sécurité sociale)

En 2008, le salaire annuel net (après impôt) moyen des salariés à temps plein de l'industrie et des services était supérieur de plus de 8% en Allemagne.

Ce n'est donc pas à cause d'une prétendue insuffisance de « **compétitivité-coût** » du travail que l'industrie française est moins efficace que l'industrie allemande.

2- La force de l'industrie allemande: sa « compétitivité hors coût » du travail

Un rapport du Conseil d'analyse économique (n°81, décembre 2008), indique que « *confrontés à des concurrents allemands offrant des produits souvent similaires mais perçus comme de meilleure qualité (..) les producteurs français doivent fixer leurs prix à un niveau sensiblement plus bas pour simplement maintenir leurs positions* ».

Autrement dit, l'industrie allemande présente une « **compétitivité hors-coût** » du travail bien supérieure à celle de l'industrie française. A quoi cela tient-il?

■ *Les relations banques-industrie font la différence :*

- En **France** les banques, privatisées, se sont beaucoup impliquées dans la finance spéculative en dollars et ont rationné le crédit pour la croissance réelle et l'emploi en France.
- En 2007, pour faire une OPA sur une société scandinave, une grande société française a pu bénéficier de 13 milliards € de crédits bancaires à 3%, quand une PME, pour un investissement de capacité nécessitant créations d'emplois et formations, était obligée d'emprunter à 6-8% et de mettre sous hypothèque la résidence principale de l'employeur!
- En **France**, en mai 2012, l'encours des crédits pour les activités immobilières a augmenté de 5,4% sur un an, mais celui des crédits à l'industrie manufacturière a diminué de 0,2%!
- En **Allemagne**, les activités bancaires sont dominées aux 2/3 par les secteurs public, coopératif et mutualiste. Les banques des Länder en détiennent plus de 20%.
- En **Allemagne**, les entreprises entretiennent avec leur banque, souvent unique, des relations suivies de partenariat à long terme (banque maison). Les faillites de PME y sont moins nombreuses

et les banques y sont moins rentables qu'en France.

■ **Recherche-développement (RD): l'industrie française à la traîne**

- Part de l'Allemagne dans la RD industrielle mondiale.....10,1%
- Part de la France dans la RD industrielle mondiale..... 5,3%

Source: OCDE

Pour 2012, les perspectives de dépenses en RD du privé dans l'industrie étaient:

- Allemagne..... 58 milliards €
- France..... 28 milliards €

Source: Les Échos 20/02/2012

La part de RD produite par les multinationales étrangères a diminué d'1/3 en France dans les années 2000, alors qu'elle augmentait en Allemagne (CAE 2008).

■ **Formation professionnelle: L'Allemagne plus efficace**

- En Allemagne on compte trois fois plus de jeunes formés en alternance qu'en France. Le taux de chômage des moins de 25 ans, fin 2010, y était de 5,5% contre 7% pour toute la population. En France, il était de 24%, contre 9,3% pour toute la population.
- En Allemagne, les entreprises forment un nombre de jeunes supérieur à leurs besoins propres, car elles doivent garantir la disponibilité d'une main d'œuvre opérationnelle pour l'ensemble de l'économie.
- En France, plus d'argent est dépensé qu'en Allemagne pour la formation professionnelle, mais, outre-Rhin, le taux d'accès des salariés à la formation est plus important.

■ **Une internationalisation des groupes français très anti-nationale**

- Selon le Conseil d'analyse économique « *les firmes françaises peuvent avoir, par rapport à leurs homologues allemandes, plus souvent privilégié une stratégie de production complète à l'étranger* ». Il note en particulier que « *les constructeurs automobiles français ont plus souvent choisi de localiser dans des pays à bas coût l'ensemble de la production de certains modèles, de telle sorte qu'ils ont pour la première fois en 2006, produit plus d'automobiles à l'étranger qu'en France* » (cf. Renault et la Logan produite et assemblée en Roumanie).
- Selon les données INSEE-FAST, en 2009, plus de la moitié (52%) de l'ensemble des filiales et des effectifs des groupes français internationalisés étaient situés hors de France où ils réalisaient la moitié de leur chiffre d'affaires. En France, les groupes écrasent leurs sous-traitants, alors qu'en Allemagne ils se préoccupent de leur efficacité.
- En 2006, les acquisitions d'entreprises étrangères par des multinationales françaises dépassaient les cessions de 30 milliards \$; à l'inverse, les groupes allemands cédaient plus d'entreprises (8 milliards \$) qu'ils n'en achetaient. Et cela s'est accentué jusqu'à la crise de 2008-2009.

II- France: Alléger les charges financières et non les « charges sociales »

Ce ne sont pas les « **charges sociales** » qui pèsent sur la compétitivité des entreprises françaises, mais les **charges financières** .

Selon les comptes de la nation (INSEE) pour l'année 2010, les sociétés non financières (autres que banques et assurances) ont dépensé 145 milliards € en cotisations sociales patronales et 308,8 milliards € en intérêts et en dividendes.

Ce sont donc les « charges financières » qu'il faut faire reculer, et non les cotisations sociales patronales qui financent la protection sociale, ce qui contribue à une bonne productivité du travail. Et, comme l'indique l'avantage compétitif « hors coût » de l'industrie allemande, il faut, en France, dépenser beaucoup plus pour sécuriser l'emploi, la formation, la recherche, les salaires, avec les investissements matériels nécessaires. Simultanément, il faut pénaliser les délocalisations et la croissance financière.

C'est le sens de nos propositions avec:

– Une fiscalité incitative au développement national, anti-délocalisation et anti-placements financiers;

– De nouveaux pouvoirs décisionnels des salariés dans les gestions des entreprises, pour les réorienter, notamment un droit de veto suspensif des décisions de suppressions d'emploi pour faire prévaloir des contre-propositions;

– Un nouveau crédit pour les investissements matériels et de recherche des entreprises. Le taux d'intérêt de ce crédit serait d'autant plus abaissé, jusqu'à zéro, voire moins (non remboursement d'une partie du crédit) que les investissements à financer programmeraient plus d'emplois et de formations correctement rémunérés en France. Cela en appui d'une nouvelle politique industrielle et de service de redressement national et de coopération internationale ayant à réaliser, par filière et région, des objectifs chiffrés annuels d'emplois et de formations.

Ce nouveau crédit serait amorcé grâce à un Fonds national de sécurisation de l'emploi et de la formation qui recueillerait les quelque 30 milliards € d'argent public servant à compenser les exonérations de cotisations sociales patronales que l'on supprimerait. Ce Fonds prendrait d'autant plus en charge les intérêts payés par les entreprises sur les crédits pour leurs investissements matériels et de recherche que ceux-ci programmeraient plus d'emplois et de formations correctement rémunérés.

Le Fonds national serait décentralisé avec la création de Fonds publics régionaux, dotés par les Conseils régionaux grâce au redéploiement des aides actuellement accordées aux entreprises. Ils fonctionneraient selon les mêmes modalités que le Fonds national et, comme lui, pourraient être saisis, notamment, par les salariés, leurs organisations, les populations et leurs élus.

Un pôle financier public serait chargé de développer ce nouveau crédit et, ainsi, changer les rapports banques/entreprises. A partir de la CDC, la Banque postale, Oséo, le FSI, il regrouperait les banques coopératives et mutualistes ainsi que des banques nationalisées.

Il agirait en Europe, à l'appui des luttes populaires, pour imposer une réorientation de la politique monétaire de la BCE: son taux d'intérêt serait d'autant plus abaissé pour « refinancer » les crédits aux investissements des entreprises que ceux-ci programmeraient plus d'emplois et de formations correctement rémunérés.

Il s'agirait aussi que la BCE rachète une partie des dettes publiques des pays de la zone euro et finance, par création monétaire, un « Fonds social, solidaire et écologique de développement européen ». Celui-ci en répartirait les ressources au profit d'une grande expansion des services publics (santé, recherche, éducation-formation, transports, logements....) de chaque pays selon ses besoins propres. Cela contribuerait à rattraper les retards et à élever, en coopération, l'efficacité sociale des systèmes productifs nationaux en Europe.